

PROTOCOLE D'ENVOI D'ÉCHANTILLONS DE SELLES POUR
**Recherche de virus entériques dans le cadre
d'un protocole de transplantation de flore**

Recueil et conservation de l'échantillon :

- Un échantillon de selles par patient doit être recueilli dans un flacon stérile. Mentionner sur le flacon l'identité et la date de naissance du patient ainsi que la date de prélèvement.
- En attendant la prise en charge du colis par un transporteur, conserver l'échantillon à 4°C. **En cas d'envoi différé de plus de 48h, conserver l'échantillon à - 20°C.**

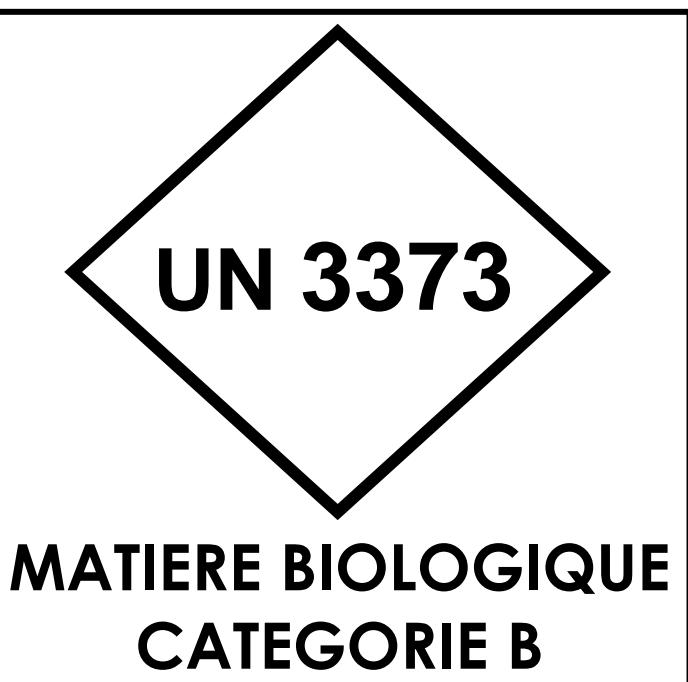
Réalisation du colis :

- **L'échantillon doit être envoyé dans un triple emballage conforme à la réglementation en vigueur pour le transport des échantillons cliniques (arrêté ADR*) :**
 - ✓ Déposer le flacon (*récipient primaire*), entouré de papier absorbant, dans un sachet plastique ou une boîte rigide (plastique, métallique...) à fermeture hermétique (*emballage secondaire*), puis dans une boîte en carton ou polystyrène (*emballage extérieur*), avec interposition de matières de rembourrage appropriées.
 - ✓ **Joindre impérativement la fiche individuelle de renseignements (en page 2) dûment remplie.**
 - ✓ Apposer sur la surface extérieure du colis la désignation « Matière Biologique, catégorie B » près de la mention UN 3373 dans un losange (à découper ci-dessous).

Conditions d'envoi :

- Le colis doit être acheminé **dans un délai de 24h par transporteur spécialisé dans la collecte d'échantillons biologiques (à température ambiante ou à +4°C)**.
- Pour éviter un délai d'acheminement trop long, il est conseillé d'effectuer l'envoi en début ou en milieu de semaine (réception au laboratoire tous les jours sauf le dimanche).
- Expédier le colis à l'adresse suivante :

Centre National de Référence Virus des Gastro-entérites
CHU Dijon Bourgogne
Laboratoire de Biologie et Pathologie
Plateforme de Biologie Hospitalo-Universitaire
2 rue Angélique Ducoudray
BP 37013
21070 DIJON CEDEX



* Arrêté du 5 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2001 relatif au transport des matières infectieuses de classe 6.2 : instructions ADR P650 (par route) ou IATA 650 (par air).

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS
A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À TOUT PRÉLÈVEMENT

**Recherche de virus entériques dans le cadre
d'un protocole de transplantation de flore**

LABORATOIRE EXPEDITEUR

Raison sociale :

Adresse :

CP : ____ Ville :

Tél : __ / __ / __ / __ / __ Fax : __ / __ / __ / __

PRESCRIPTEUR

NOM Prénom :

Adresse :

CP : ____ Ville :

Tél : __ / __ / __ / __ / __ Fax : __ / __ / __ / __

DONNEUR

Nom usuel : Nom de naissance :

Prénom: Sexe : F M

ou Identifiant (si personne anonyme) :

Date de naissance : __ / __ / ____ N° de sécurité sociale : _____

Nature du prélèvement : Selles prélevées le __ / __ / ____ à __ h __

ANALYSES A REALISER

Norovirus, sapovirus, adénovirus, rotavirus, astrovirus, entérovirus, VHA et VHE sont les agents infectieux à dépister dans les selles des donneurs selon les recommandations de l'ANSM du 07 avril 2025.

- Panel standard :

<input type="checkbox"/> Norovirus	<input type="checkbox"/> Sapovirus	<input type="checkbox"/> Adénovirus	<input type="checkbox"/> Rotavirus
<input type="checkbox"/> Entérovirus		<input type="checkbox"/> VHA	
<input type="checkbox"/> VHE			
- Peuvent être ajoutées uniquement si une ou plusieurs analyses du panel standard sont demandées :

<input type="checkbox"/> Virus Aichi	<input type="checkbox"/> SARS-CoV-2
--------------------------------------	-------------------------------------
- Non obligatoires selon les recommandations de l'ANSM, mais réalisées à la demande :

<input type="checkbox"/> Virus Aichi	<input type="checkbox"/> SARS-CoV-2
--------------------------------------	-------------------------------------

OBSERVATIONS / COMMENTAIRES